

Rapport de gestion 2021



BIO TEST AGRO SA

avec des professionnels bio

Rapport de gestion 2021

BIO TEST AGRO SA

Editorial	3
Rapport de la Direction.....	4/5
Bilan 2021	6
Compte de résultat 2021	7
Annexes aux comptes annuels.....	8
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan.....	9
Rapport organe de révision	10
Organes de BIO TEST AGRO SA	11

Editorial Conseil d'administration

Chères actionnaires, chers actionnaires

Retour sur une année agitée. La croissance réussie de ces dernières années a entraîné des répercussions et nous a mis à l'épreuve à plusieurs niveaux : Nous avons dû renforcer le personnel du secrétariat afin de pouvoir exécuter les mandats devenus complexes et nombreux et avons déménagé dans des bureaux plus spacieux au Erlenauweg 7 à Münsingen. Parallèlement, le nouveau système informatique a nécessité des ressources supplémentaires. Ainsi, après de nombreuses années de succès, nous devons annoncer un résultat d'exploitation négatif pour 2021.

La séparation anticipée du nouveau directeur engagé en mars 2021 a fortement sollicité le conseil d'administration et l'équipe du secrétariat. Mais comme le dit le dicton : "C'est dans les crises que l'on devient fort". Durant cette période, une direction tripartite solide s'est développée à partir de l'équipe existante, qui dirige Bio Test Agro SA avec engagement et compétence professionnelle depuis octobre 2021.

C'est sur cette base - trois dirigeantes compétentes, une équipe engagée, un grand réseau de partenaires et de nombreux clients satisfaits - que nous pouvons construire cette année et consolider Bio Test Agro SA sur un marché plus vaste et plus complexe.

Nous vous remercions, chers actionnaires, partenaires et clients, de la confiance que vous nous accordez en cette période difficile. Nous tenons à remercier nos collaborateurs pour leur engagement sans faille, que ce soit au bureau, dans les contrôles et dans la certification.

Il est possible d'avancer ensemble, même dans une période mouvementée.

Christian Lüthi, président du conseil d'administration

Rapport de la direction

Le contrôle de l'organisme de contrôle

Les contrôles bio en lien avec la pratique sont les valeurs que nous, Bio Test Agro SA, défendons en tant qu'organisme de contrôle. Un organisme de contrôle bio est également audité au moins trois fois par an. Il s'agit d'une part de l'audit de l'Office fédéral de l'agriculture, il y a aussi une inspection réalisée par Bio Suisse et enfin un contrôle de l'organisme d'accréditation suisse SAS qui examine les processus de manière approfondie et très critique. Pour tous ces contrôles, la compétence bio avec une pertinence pratique est essentielle, car nous aussi, en tant qu'organisme de contrôle, nous apprécions beaucoup les connaissances spécialisées lors des expertises effectués dans notre bureau. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons trouver des solutions pratiques aux problématiques qui se posent dans le travail quotidien et nous préparer à l'avenir. En plus des audits que nous devons effectuer au bureau, nos contrôleurs sont accompagnés non seulement par les services mentionnés ci-dessus, mais aussi par nos mandants cantonaux. C'est précisément ce système qui nous assure à tous une vision ouverte et crée une compréhension mutuelle.

Année de contrôle 2021

Nous avons entamé l'année de contrôle 2021 avec des exigences en constante évolution en ce qui concerne les mesures Covid. Nous nous sommes clairement concentrés sur le développement des compétences au niveau technique, personnel et organisationnel. En pleine croissance, la capacité du secteur de la transformation et du commerce a été augmentée de 60%. Des capacités ont également été créées dans le domaine de l'agriculture afin de garantir la maîtrise des charges administratives croissantes et les exigences de l'accréditation. En 2021, nous avons investi plus de temps dans la formation continue de nos collaborateurs et, en raison de la pandémie persistante, nous avons à nouveau organisé nos manifestations clients en ligne et informé comme d'habitude sur les nouveautés en matière d'agriculture biologique et sur les priorités de contrôle de la saison. Nous avons vu la pandémie comme une opportunité de remettre en question les processus et les habitudes et avons relevé le défi de la flexibilité, tout en maîtrisant les absences de dernière minute et imprévues grâce au grand engagement de nos collaborateurs.

Contrôles dans l'agriculture

Les contrôles hivernaux ont commencé sans accrocs et ont pu être effectués efficacement dans les délais. L'été pluvieux nous a en principe aidés dans nos activités de contrôle, mais l'incertitude météorologique a rendu la planification difficile pour nos contrôleurs et nos clients. Les inspections estivales ont pu se dérouler comme prévu, ceci grâce à une grande flexibilité et une météo favorable. En tant qu'organisme de contrôle bio, nous sommes tenus d'effectuer des contrôles supplémentaires dans le domaine de l'agriculture biologique, en plus des contrôles principaux annuels. Nous avons également pu mener à bien des missions confiées par les cantons dans les domaines de la protection des animaux, du bien-être des animaux, etc. Malheureusement, de nombreuses exploitations ont subi des pertes de récolte considérables dues aux dommages causés par les tempêtes, ce qui s'est traduit par des rappels au sein de l'entreprise.

Dans le domaine de l'agriculture, 89 nouveaux clients ont été enregistrés pour l'année 2021 et 40 entreprises ont résilié leur contrat de contrôle et de certification pour le 31 décembre 2021. Les raisons de résiliation étaient multiples et résultaient principalement du manque de possibilités de contrôle de certains labels de la part de BTA et de l'abandon de l'exploitation pour des raisons d'âge.

Contrôles transformation et commerce

Le secteur Transformation & Commerce a également connu une augmentation de la clientèle de 33 entreprises et, en contrepartie, 10 résiliations. Avec la mise en place de la nouvelle responsable du secteur et le rattrapage des contrôles inopinés de l'année 2020, le programme a été très serré et certains des derniers contrôles principaux ont eu lieu dans le courant du mois de décembre. La coopération avec OIC a également fait ses preuves en 2021 et grâce au vaste savoir-faire des employés d'OIC, les clients ont pu se voir offrir une combinaison de services très attrayante.

En 2021, nous avons appris une chose de plus, ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à créer la compétence bio avec une pertinence pratique et atteindre la qualité requise. Si nous restons vigilants, si nous communiquons, si nous abordons l'avenir de manière positive et si nous apprenons ensemble de nos erreurs, alors nous sommes sur la bonne voie. L'année prochaine aussi, nous serons confrontés à de nombreux nouveaux défis, que nous attendons déjà avec impatience et que nous aborderons avec beaucoup de sens pratique.

Au nom de la direction

Anita Berner Krättli, Mirjam Held et Zoë Egger

Bilan 2021

	31.12.21	31.12.20	31.12.19
Total des actifs	797'906	888'015	656'508
Actifs circulants			
Trésorerie, titres	556'009	622'157	485'819
Créances	80'049	85'025	67'315
Stock, travaux en cours	1'000	2'800	1'000
Actifs de régularisation	62'405	25'223	16'210
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	15'802	82'200	82'200
Immobilisations corporelles	28'682	19'505	3'964
Immobilisations incorporelles	53'959	51'105	
Total des passifs	797'906	888'015	656'508
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes à court terme	154'416	111'292	97'222
Passifs de régularisation	169'842	179'951	132'356
Capitaux étrangers à long terme			
Crédit COVID-19	133'333	160'000	
Provisions LPP	8'060	80'000	80'000
Capital propre			
Capital-actions	100'000	100'000	100'000
Réserve légale	20'000	20'000	20'000
Bénéfice résultant du bilan			
Bénéfice reporté	236'772	226'930	215'498
Bénéfice de l'exercice	-24'517	9'842	11'432

Compte de résultat 2021

	2021	2020	2019
Produits d'exploitation des livraisons, des services	1'962'813	1'790'145	1'607'329
Charges matériel, commerce, services, énergie	121'038	118'955	89'236
Bénéfice brut après charges matériel et marchandises	1'841'775	1'671'190	1'518'093
Charges salariales	1'304'880	1'127'813	929'178
Charges salariales	154'457	136'436	112'763
Autres charges du personnel	171'117	150'828	167'939
Bénéfice brut après charges du personnel	211'321	256'113	308'213
Charges des locaux	36'483	36'918	35'264
Entretien, réparations, énergie	942	830	857
Assurance des biens, accréditation	32'105	17'521	32'203
Charges administratives et informatiques	199'298	171'254	142'796
Charges de publicité, séances d'info	840	4'289	22'890
Autres charges d'exploitation	2254	3'539	1'474
Résultat d'exploit. avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA)	-60'601	21'762	72'729
Amortissement des immobilisations corp.	33'228	23'536	83'683
Résultat d'exploit. avant intérêts et impôts (EBIT)	-93'829	-1'774	-10'954
Charges et produits financiers	2'537	240	1'881
Résultat d'exploit. avant impôts (EBT)	-96'366	-2'014	-12'835
Charges et produits relatifs à d'autres périodes	71'938	13'463	26'000
Impôts	89	1'606	1'733
Bénéfice de l'exercice ou perte	-24'517	9'842	11'432

Annexes aux comptes annuels

	2021 CHF	2020 CHF
--	-------------	-------------

Information sur l'application des principes des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, en particulier aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et au Code suisse des obligations (art. 957 à 962).

Explication du nombre de postes à temps plein

Jusqu'à 10 postes à temps plein		
Pas plus de 50 postes à temps plein	s'applique	s'applique
Pas plus de 250 postes à temps plein		
Plus de 250 postes à temps plein		

Montant résiduel des engagements résultant d'opérations de leasing assimilables à des contrats d'achat et d'autres engagements de leasing, dans la mesure où ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan.

Dettes de loyer à long terme	120'230	0
------------------------------	---------	---

Répercussions du COVID-19

Les effets de la pandémie COVID-19 ont été pris en compte dans les comptes annuels 2021 de Bio Test Agro SA, dans la mesure où les critères de saisie correspondants étaient remplis à la date de clôture du bilan. Le conseil d'administration et la direction de Bio Test Agro SA continuent de suivre les événements et prennent les mesures nécessaires si besoin est. Hormis les effets d'une récession grave et prolongée, la capacité de Bio Test Agro SA à poursuivre ses activités ne peut pas être considérée, du point de vue actuel, comme menacée au sens de l'art. 958a al. 2 CO.

Crédit COVID-19

Au cours de l'année sous revue, Bio Test Agro SA a eu recours à un crédit COVID-19 cautionné d'un montant total de CHF 160'000. Celui-ci est actuellement rémunéré à un taux de 0,0%. Les conditions d'intérêt peuvent être adaptées au 31 mars de chaque année. L'emprunteur a le droit de résilier la convention de crédit à tout moment avec effet immédiat. Conformément à l'art. 3 de la loi fédérale sur les crédits assortis d'un cautionnement solidaire en raison du coronavirus, les crédits doivent être entièrement remboursés en l'espace de huit ans jusqu'au 06.04.2028. Le crédit doit être entièrement amorti pendant la durée du prêt. La première tranche d'amortissement d'un montant de CHF 6'666.70 est payable trimestriellement par tranches linéaires, la première fois le 31.03.2022 et la dernière fois le 31.12.2027. Les quatre premières tranches d'amortissement pour l'année 2022, d'un montant total de CHF 26'666.80, sont comptabilisées dans les autres dettes à court terme.

Pendant la durée du crédit COVID-19, les restrictions légales suivantes s'appliquent (conformément à l'art. 2, al. 2-4, Covid-19-SBüG) : Les dividendes et les tantièmes ainsi que le remboursement d'apports en capital, le rachat d'actions propres, l'octroi de prêts ou le remboursement de prêts d'associés ou de personnes proches, le remboursement de prêts de groupe, aucun rééchelonnement de crédits préexistants (sauf pour la banque qui a accordé le crédit COVID-19)".

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice résultat du bilan comme suit :

	2021	2020	2019
Bénéfice reporté	236'772	226'930	215'498
Bénéfice de l'exercice ou perte	-24'517	9'842	11'432
Bénéfice résultant du bilan disponible pour l'Assemblée générale	212'255	236'772	226'930
Dividende	0	0	0
Attribution à la réserve légale	0	0	0
Rapport à nouveau	212'255	236'772	226'930

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 34 421 88 25
Fax +41 34 422 07 46
www.bdo.ch

BDO SA
Kirchbergstrasse 215
3401 Burgdorf

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de

Bio Test Agro SA, Münsingen

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe (pages 6 à 9) de Bio Test Agro SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berthoud, le 14 mars 2022

BDO SA

Reto Heini

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Thomas Stutz

Expert-réviseur agréé

Organes de BIO TEST AGRO SA

Membres du Conseil d'administration

Christian	Lüthi (Président)	Kipfberg 18	3412	Heimiswil
Thomas	Herwig	Hinterer Rohrberg 8	2805	Soyhières
Ursina	Steiner	Huepel 2	3665	Wattenwil
Peter	Suter	Am Wald 32	4924	Obersteckholz
Stefan	Knutti	Balchenstahl	8335	Hittnau

Membres du comité de pilotage

Hans-Georg	Kessler (Präs.)	Ringstrasse 12	4900	Langenthal
Andrea	Seiberth	Ebnetweg 38	4460	Gelterkinden
Hansueli	Gujer	BAFU	3003	Bern
André	Liner	BBZ Schüpheim	6170	Schüpheim
Wendy	Peter	Wellberg	6130	Willisau

Direction 2021

Thomas Herren, Président de la Direction (jusqu'au 31.12.2021)

Anita Berner Krättli, Responsable services (dès le 01.03.2021)

Mirjam Held, Responsable agriculture (dès le 01.07.2020)

Zoë Egger, Responsable certification (dès le 01.04.2020)